



Universidad
Zaragoza



Facultad de
Filosofía y Letras
Universidad Zaragoza

Trabajo Fin de Grado

Croisement des cultures et des langues. La place du français au sein du marché sociolinguistique marocain.

The crossing of cultures and languages. The position of the French language within the Moroccan sociolinguistic market.

Autora:

María Ballarín Rosell

Directora:

Dra. M.^a Ángeles Vicente
Sánchez

Grado en Lenguas Modernas

FACULTAD DE FILOSOFÍA Y
LETRAS

Curso 2017-2018

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Méthodologie.....	1
2. ÉTAT DES LIEUX.....	3
3. CONTEXTE.....	6
3.1 SITUATION LINGUISTIQUE AU MAROC.....	6
3.1.1 L’amazighe ou berbère.....	6
3.1.2 L’arabe marocain ou <i>darija</i>	6
3.1.3 L’arabe littéral.....	7
3.1.4 L’espagnol.....	7
3.1.5 Le français.....	7
3.2 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA PRESENCE DU FRANÇAIS AU MAROC.....	8
3.3 CONTEXTES D’UTILISATION DU FRANÇAIS ET ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES QUI CONDITIONNENT SON USAGE.....	9
3.4 L’ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU MAROC.....	11
4. CONSÉQUENCES DU CONTACT DES LANGUES.....	14
4.1 PHÉNOMÈNES RÉSULTANT DU CONTACT DE LANGUES.....	14
4.1.1 <i>Code switching</i>	14
4.1.2 Emprunts lexicaux.....	15
4.2 ANALYSE DU CORPUS D’EMPRUNTS LEXICAUX.....	16
4.2.1 Champs sémantiques.....	17
4.2.2 Processus d’adaptation phonétique.....	19
4.2.3 Calques sémantiques.....	22
4.2.4 Perspective diachronique : Emprunts moins récents vs. Emprunts plus récents.....	23
5. CONCLUSION.....	24
6. BIBLIOGRAPHIE.....	26
7. ANNEXES.....	29
7.1 ANNEXE 1 – La publicité en français.....	29
7.2 ANNEXE 2 – Le français sur les bâtiments.....	30
7.3 ANNEXE 3 - Corpus d’emprunts au français.....	31
7.4 ANNEXE 4 – Système de transcription.....	44

1. INTRODUCTION

La présence et l'importance de la langue française dans le monde est incontestable. Le nombre estimé de francophones s'élevait à 247 millions en 2014, d'après le dernier rapport de l'Observatoire de la langue française¹. Le Maghreb est l'une des régions du monde où la présence du français est la plus marquée, en raison de ses antécédents coloniaux, surtout au Maroc et en Algérie. Le rapport cité ci-dessus estimait à 11.200.000 le nombre de francophones en Algérie et à 10.657.000 ceux du Maroc. Considérant l'étendue de ces deux pays, nous pouvons constater que la présence du français au Maroc est spécialement remarquable.

Nous avons donc choisi d'étudier la présence du français dans le pays marocain, compte tenu de la place non négligeable occupée par le Maroc au sein de la francophonie. Prenant comme point de départ le marché sociolinguistique complexe du Maroc, nous envisagerons d'y situer la langue française grâce à un petit parcours historique, puis d'étudier dans quels contextes et dans quelles circonstances sociolinguistiques cette langue est employée et quel est le rôle de l'enseignement dans cet enjeu.

Après cet aperçu du contexte qui nous permet de comprendre le croisement des cultures et des langues qui s'est produit tout au long du XX^{ème} siècle au Maroc, nous nous centrerons sur les conséquences de ce croisement, en commentant les phénomènes principaux qui en résultent et en faisant une étude analytique d'un corpus d'emprunts lexicaux extraits de plusieurs sources que nous commenterons plus tard.

Le but de ce travail est de mettre l'accent sur l'importance de la langue de Molière sur la langue et la culture marocaines, ainsi que de démontrer son influence sur la langue arabe, prenant notamment comme exemple le phénomène de l'emprunt lexical.

1.1 METHODOLOGIE

Nous avons créé notre corpus d'emprunts de l'arabe au français à partir de deux sources primaires. Nous les avons cherchés exhaustivement tout au long des 12 tomes du dictionnaire Arabe-Français de Prémare (cf. 1993-1999) et des 42 leçons d'un livre

¹ Information extraite du site web de l'Organisation Internationale de la francophonie : <https://www.francophonie.org/Estimation-des-francophones.html> (consulté le 20/06/18).

d'auto-apprentissage de l'arabe marocain pour hispanophones², de Moscoso (cf. 2006). De plus, nous avons ajouté à notre corpus quelques emprunts extraits d'autres sources.

Ensuite, nous avons composé une liste avec tous les emprunts (378 au total), leur signification en français et, le cas échéant, le mot français d'origine. Dans le cas du dictionnaire de Prémare, nous avons pris les traductions ou définitions textuelles qui y figuraient, tandis que, dans le cas des emprunts trouvés dans le livre d'auto-apprentissage et dans d'autres sources, nous les avons rédigées nous-mêmes. Cette liste se trouve dans l'Annexe 3 de notre mémoire.

Pour toute la partie théorique, nous avons employé plusieurs sources secondaires que nous commenterons dans le chapitre suivant.

² Chaque leçon présente au début un texte rédigé en arabe marocain puis traduit en français contenant le vocabulaire le plus important d'un domaine concret. C'est de ces textes d'où nous avons extrait les emprunts.

2. ÉTAT DES LIEUX

Nous avons consulté plusieurs ouvrages concernant la situation linguistique du Maroc, voire la situation particulière de la langue française dans ce pays. Pourtant, aucune monographie ne nous a fourni d'information précise à propos des emprunts au français de l'arabe marocain, à part quelques données ponctuelles.

La situation linguistique au Maroc est traitée dans plusieurs monographies, presque toutes appartenant au siècle actuel³. Chaque auteur analyse la situation d'un point de vue différent.

Tout d'abord, nous pouvons citer l'ouvrage de Mostapha El Couri Boufrahi *Histoire de la langue française au Maroc* (cf. 2013), qui retrace l'histoire du Maroc depuis 1912 - date de l'implantation du français pendant le protectorat - et analyse ensuite la situation actuelle par rapport au statut, à la fonction et à la perspective politique de cette langue.

Fouad Laroui⁴ dans *Le drame linguistique marocain* (cf. 2011) aborde le même sujet, mais d'un point de vue synchronique, sans faire attention aux événements historiques qui donnent lieu à la situation qu'il décrit. Laroui présente une vision assez pessimiste de cette situation, parlant des « conséquences » de la diglossie et de la controverse « pour » vs. « contre » l'arabe marocain et faisant référence à plusieurs reprises aux « problèmes » qu'entraînent le contact des langues et le prestige du français. Michel Quitout⁵ aborde aussi ce sujet en insistant sur la nécessité d'une arabisation dans le domaine de l'enseignement (cf. 2007). Nous pouvons aussi citer la contribution de Fouzia Benzakour intitulée *Le français au Maroc. Une variété occultée en quête de légitimité* (cf. 2012), qui propose une vision pessimiste assez différente de celle de Fouad Laroui, car Benzakour centre son analyse sur la situation incertaine, « occultée » et presque d'infériorité du français, tandis que Laroui (et la plupart des auteurs) présente cette langue plutôt comme une menace pour le reste des langues.

³ Cela peut s'expliquer par le fait que la sociolinguistique est une discipline assez moderne et que son application aux pays du Maghreb est encore plus récente.

⁴ Fouad Laroui n'est pas un spécialiste dans la matière comme le sont la plupart des auteurs cités. Son seul contact avec le sujet est apparemment son origine marocaine. Il est consacré à l'écriture littéraire. Cependant, *Le drame linguistique marocain* n'est pas une œuvre littéraire, car il décrit la situation marocaine d'une manière assez scientifique et empirique, même s'il opère quelques jugements de valeur.

⁵ Michel Quitout est considéré comme l'un des meilleurs connaisseurs des questions linguistiques au Maghreb.

La perspective sociolinguistique est aussi adoptée par Karima Ziamari et Jan Jaap de Ruiter (cf. 2014). Pourtant, ces derniers prennent comme objet d'étude la comparaison entre les résultats d'une enquête de 2006 - à propos de la maîtrise des langues et des représentations langagières chez les étudiants marocains - et les résultats qu'ils ont obtenus lors de l'administration d'une enquête identique en 2014. Cette étude comparative démontre, en ce qui concerne le plurilinguisme, une progressive disparition de la langue française, « laquelle a perdu [sa] dominance et [son] prestige en faveur des langues originales du Maroc : l'amazighe et les variétés arabes » (de Ruiter & Ziamari, 2014, p. 149). Ces deux auteurs ont rédigé une année plus tard une contribution sur les langues au Maroc pour le livre *Le Maroc au présent* (cf. 2015).

Il faudrait aussi citer deux articles (Messaoudi, 2016 et el Barkani, 2016) dans la revue « Des langues minoritaires en contexte plurilingue francophone » qui fait partie des *Cahiers de linguistique*, qui portent respectivement sur les technolectes au Maroc et sur les langues dans l'environnement linguistique marocain. Ces articles ne traitent pas directement des sujets que nous abordons dans ce travail, mais ils apportent quelques données contextuelles importantes. D'autres ouvrages que nous avons consultés à propos de la situation linguistique au Maroc sont le mémoire de licence de Tom van der Ven (cf. 2016), un article de Michel Quitout (cf. 2001) et une thèse doctorale de Mehdi Haidar sur l'enseignement du français à l'université marocaine (cf. 2012).

Le contact entre le français et l'arabe marocain n'est abordé d'un point de vue purement linguistique que dans quelques monographies, thèses de doctorat et mémoires de fin d'études, dont plusieurs portent sur l'influence du marocain sur le français. Nous pouvons citer le mémoire de licence de Vega Vaquero Aso sur *Les interférences de l'arabe dialectal dans le français parlé au Maroc* (cf. 2017) et un article de Karima Ziamari intitulé *Le contact entre l'arabe marocain et le français au Maroc : spécificités linguistique et sociolinguistique* (cf. 2009). Driss Gaadi, Ambroise Queffélec et Fouzia Benzakour sont les auteurs d'une monographie intitulée *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues* (cf. 2000) que nous n'avons pas pu consulter, mais qui serait sûrement intéressante pour l'étude de ce sujet.

En outre, nous avons observé une claire prédominance du sujet du *code switching* sur l'emprunt. Ainsi, nous pouvons citer de nouveau Karima Ziamari, qui propose une étude assez précise sur le *code switching* au Maroc (cf. 2008). Le concept d'emprunt

apparaît dans cet ouvrage comme objet de comparaison avec le phénomène décrit⁶. Le phénomène concret de l'emprunt est analysé un peu plus largement par Jeffrey Heath dans une monographie portant sur le *code switching* et l'emprunt dans l'arabe marocain (cf. 1990)⁷.

D'autres ouvrages qui nous ont servi à introduire le concept d'emprunt linguistique sont une monographie très détaillée de Louis Deroy intitulée *L'emprunt linguistique* (cf. 1980) et un petit article de Cristina Ungureanu sur quelques *Questions sur les emprunts* (cf. 2007).

⁶ Karima Ziamari distingue dans cette œuvre entre « emprunt phonologique » et « emprunt morphologique » et concrétise que le premier peut entraîner trois opérations différentes : l'émphatisation, la simplification et la troncation (Ziamari, 2008, pp. 70-72).

⁷ Jeffrey Heath est un pionnier dans ce domaine et un grand spécialiste en arabe marocain. Il faut remarquer qu'il s'agit du seul ouvrage antérieur à 2007 que nous avons trouvé lors de notre recherche.

3. CONTEXTE

3.1 SITUATION LINGUISTIQUE AU MAROC

Le marché linguistique du Maroc est aujourd'hui assez complexe : il y a plusieurs langues⁸ en contact, des conflits de prestige entre elles, des interférences des unes sur les autres et des mélanges des codes.

En résumé, nous pouvons parler de cinq langues en contact : l'amazighe, l'arabe marocain, l'arabe standard, le français et l'espagnol. À ces cinq langues, nous pourrions ajouter l'anglais comme la langue de communication universelle, « qui tend de plus en plus à s'imposer en tant qu'expression de la technologie et de la modernité » (Quitout, 2001, p. 60).

Dans ce chapitre, nous allons présenter brièvement les langues les plus importantes qui cohabitent dans ce pays, afin de mieux comprendre la position du français et sa relation avec le reste des langues.

3.1.1 L'amazighe ou berbère

C'est la langue maternelle des Marocains berbérophones, parlée par 28% de la population selon un article de 2015 du journal Huffpost Maghreb (Roudaby, 2015). Il est une des langues officielles depuis juillet 2011 et il comprend plusieurs variétés, dont le *tarifit*, le *tamazight* ou le *tachelhit* (Benítez Fernández, De Ruyter & Tamer, 2010, cité dans de Ruyter & Ziamari, 2014, p. 11-12).

3.1.2 L'arabe marocain ou *darija*⁹

C'est la langue maternelle des Marocains non berbérophones (Laroui, 2011) et elle possède aussi plusieurs variétés régionales. « Cette langue est présente dans tous les domaines sociaux. C'est en effet aussi la langue véhiculaire qui sert de moyen de communication » (Ziamari, 2009, p. 175). D'après l'article du Huffpost mentionné ci-dessus, 90% des marocains parlent la *darija* (Roudaby, 2015). Pourtant, cette langue n'a pas le statut de langue officielle ni co-officielle, elle reste une langue assez stigmatisée.

« La *darija* est le résultat de l'interpénétration de l'arabe littéraire, des différents dialectes berbères, du français et, dans une moindre mesure, de l'espagnol. Plus

⁸ Lorsque nous parlons de « langue », nous faisons référence à son sens le plus abstrait, sans tenir compte des conflits à propos de la dénomination de certains codes comme « langues » ou comme « dialectes ».

⁹ *Darija* est le terme arabe pour désigner l'arabe marocain.

récemment, quelques mots d'anglais sont [aussi] entrés dans [cette langue] » (Laroui, 2011, p. 67).

L'arabe marocain est essentiellement une langue parlée. En effet, il n'est pas très fréquent de la trouver sous la forme écrite.

3.1.3 L'arabe littéral¹⁰

C'est la langue officielle du Maroc et elle jouit d'un statut privilégié. Il s'agit d'une langue essentiellement écrite qui n'a pas de locuteurs natifs. Elle est présente dans tous les domaines officiels, tels que l'administration, les médias ou l'enseignement et elle est aussi « la langue de la religion, de l'islam et de son livre saint, le Coran » (de Ruiter & Ziamari, 2014, p. 22)¹¹.

3.1.4 L'espagnol

Arrivé surtout en 1912 avec le protectorat, l'espagnol est encore parlé dans certaines régions frontalières du Nord et du Sud (Benzakour, 2012) et la littérature en langue espagnole connaît de nos jours un essor important (Ammadi, 2002). L'arabe marocain emprunte aussi une grande quantité de termes à l'espagnol, surtout dans les régions du Nord¹².

3.1.5 Le français

La langue française a une très forte présence au Maroc. Elle est présente dans plusieurs contextes tels que la presse, la radio ou la télé et jouit d'un prestige social important (de Ruiter & Ziamari, 2014). Par ailleurs, le français joue un rôle très important dans l'enseignement des Marocains (voir 3.4 ci-dessous) et il existe aussi un grand marché de littérature marocaine en français. La population francophone représente 25-30% du total de la population marocaine d'après un article de Fouzia Benzakour (2012).

La diglossie du Maroc pourrait être analysée du point de vue de la distinction de Ferguson entre une variété haute, qui correspondrait à l'arabe littéraire, et une variété

¹⁰ Cette langue a plusieurs dénominations différentes : « arabe littéral », « arabe classique », « arabe standard », « arabe moderne » ou « *fusha* » en langue arabe, entre autres. Nous avons choisi d'employer le terme le plus répandu en France : « arabe littéral ».

¹¹ L'arabe littéral est une variété plus simplifiée de l'arabe antique (celui du Coran). Quelques auteurs, dont de Ruiter et Ziamari, considèrent qu'ils sont la même langue, tandis que d'autres auteurs, dont Fouad Laroui (cf. 2011), les considèrent comme deux langues différentes.

¹² Nous verrons qu'il y a parmi notre liste d'emprunts beaucoup de termes dont l'origine n'est pas claire, étant donné qu'ils pourraient avoir été empruntés aussi bien à l'espagnol qu'au français.

basse, associée à l'arabe dialectal, le *darija*. Dans cet enjeu, le français serait aussi associé à la variété haute, car il jouit aussi d'un prestige et d'une considération dont l'arabe dialectal ne jouit point.

3.2 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA PRESENCE DU FRANÇAIS AU MAROC

« Plusieurs événements historiques témoignent d'une certaine présence de la langue française au Maroc dès le XVIIème siècle » (El Couri, 2013, p. 25).

Pourtant, c'est l'arrivée du colonialisme au Maghreb à la fin du XIXème siècle qui impose la langue française au détriment de l'arabe. « La langue française devient ainsi l'instrument idéal au service d'une colonisation politique, économique et culturelle » (El Couri, 2013, p. 26). Le français était cependant concurrencé par d'autres langues européennes, surtout par l'espagnol¹³.

Avec l'instauration du protectorat français au Maroc en 1912, le français devient la langue officielle et acquiert une position très privilégiée¹⁴. Tout au long du protectorat, il reste la langue de l'administration et de l'enseignement et la seule langue qui peut être employée dans les réunions publiques ou privées (Laroui, 2011). La langue française a été répandue au moyen de l'enseignement, de la presse, la radio, le cinéma, la télévision et à travers l'implantation de tout un tas de nouveautés telles que le câble, le télégraphe, le téléphone, etc. (El Couri, 2013).

Il est aujourd'hui admis que la colonisation a mené une politique de la négation de la langue et de la personnalité du colonisé par la destruction de son univers socio-économique. Elle a activé d'une part la diffusion de sa langue par l'école, l'administration, les médias (presse, radio, télévision, cinéma) et d'autre part a fermé ces champs de modernité à la langue du colonisé (...), ce qui a permis l'annulation des institutions musulmanes marocaines dont la clé de voûte est le système éducatif (El Couri, 2013, p. 297)

Pourtant, le français n'a pas été suffisamment diffusé auprès de la population. Le taux de scolarisation était infime et cela a entraîné le fait que le français ne soit employé pratiquement que par les élites (Benzakour, 2012).

¹³ « La lutte d'influence sur le Maroc ne se limitait pas à ces deux pays méditerranéens du Nord. Elle concernait également d'autres puissances européennes : surtout l'Allemagne et l'Angleterre » (El Couri, 2013, pp. 57-58)

¹⁴ Le Maroc est le dernier pays du Maghreb à être colonisé par la France. L'Algérie avait déjà été colonisée en 1830 et la Tunisie en 1881.

Après l'indépendance en 1956¹⁵, toutes les institutions qui avaient été francisées ont été légèrement arabisées grâce à une politique d'arabisation « confuse et maladroite » (El Couri, 2013, p. 297). Cela donna lieu à une situation de bilinguisme assez conflictuelle qui renforça la domination du français dans certains domaines. Cependant, le statut du français depuis l'indépendance n'est pas du tout clair. « Est-il langue seconde ? Première langue étrangère ? Idiome purement étranger ? Ou a-t-il un statut particulier, privilégié ? » (Benzakour, 2012).

La politique d'arabisation oblige finalement le français à céder du terrain et, de nos jours, il est devenu une langue plus « fonctionnelle », dédiée notamment aux domaines scientifiques et techniques, ainsi qu'à la culture et la littérature.

D'après l'enquête effectuée par Jan Jaap de Ruiter et Karima Ziamari (cf. 2014), le marché sociolinguistique du Maroc devient progressivement moins plurilingue, surtout au détriment du français. Ils ont constaté que cette langue a perdu son prestige et sa prédominance en faveur de *l'amazighe* et des variétés arabes originales du Maroc.

3.3 CONTEXTES D'UTILISATION DU FRANÇAIS ET ASPECTS SOCIOLINGUISTIQUES QUI CONDITIONNENT SON USAGE

Comme nous l'avons déjà commenté auparavant, le français est conçu de nos jours au Maroc comme la langue de la culture, de la modernité et de l'ouverture¹⁶. Il s'agit d'une langue fonctionnelle qui « permet d'accéder aux connaissances techniques et scientifiques, de contribuer aux recherches dans différents domaines des sciences sociales et [d'accéder à] la promotion professionnelle et la mobilité sociale. [Par ailleurs,] il continue d'être le lieu d'une production littéraire importante » (Benzakour, 2012, p. 117).

Il ne faut pas oublier son apparition dans certains secteurs de la société marocaine comme les médias de masse ou l'administration publique et privée, ainsi que dans l'enseignement, du primaire à l'université (voir 3.4 ci-dessous) (Haidar, 2012). Le domaine publicitaire n'échappe pas non plus à l'influence de cette langue. En effet, il n'est pas difficile de trouver des panneaux publicitaires, des affiches ou des slogans en

¹⁵ Le 2 mars 1956 se produit l'abrogation du protectorat.

¹⁶ Cependant, le français commence à être menacé par l'anglais en tant que langue d'ouverture (Laroui, 2011).

français dans la rue¹⁷ (voir 7.1). Les enseignes des bâtiments commerciaux et les inscriptions sur certains établissements officiels sont aussi fréquemment en français (voir 7.2). De plus, le français est encore la langue de travail des entreprises et de l'économie (El Couri, 2013).

En tant que langue virtuelle, c'est-à-dire utilisée dans les chats, SMS, email, etc., c'est le français aussi qui l'emporte face aux autres langues parlées dans le pays. En effet, c'est le seul domaine où l'usage du français ne diminue pas au fil du temps (de Ruitter & Ziamari, 2014). En revanche, l'enquête menée par de Ruitter et Ziamari en 2014 dévoile une diminution dans l'utilisation du français dans les quatre compétences suivantes : écrire, lire, écouter et parler, surtout dans la première. En tant que langue de communication orale, ce sont surtout les étudiants qui en font usage, tandis qu'il « ne joue pas un rôle important comme langue de communication dans la rue ni dans l'environnement familial » (de Ruitter & Ziamari, 2014, p. 84).

L'une des grandes différences que nous pouvons observer quant à l'usage du français au Maroc est celle qui existe entre le milieu urbain et le milieu rural. Étant donné qu'il est acquis « comme code du savoir plutôt que comme idiome de communication », il n'est pas surprenant que le faible taux de scolarisation en zone rurale amène à une méconnaissance de la langue française. Le prestige dont cette langue jouit la rend attractive pour les élites urbaines, qui parfois choisissent de vivre presque exclusivement dans un environnement français (Benzakour, 2012)¹⁸.

Le sexe est un autre aspect sociologique qui établit des différences quant à l'usage du français. En effet, aussi bien le français que l'anglais sont plutôt considérés comme des langages féminins, c'est-à-dire employés surtout par des femmes. Par ailleurs, les femmes urbaines qui ont eu un plus grand accès à l'éducation sont plus enclines à faire du code-switching marocain-français. La raison pourrait être le fait que les femmes cherchent normalement à employer les langues les plus prestigieuses afin d'acquérir elles-mêmes un plus grand prestige social (Vicente, 2009).

Les préjugés et l'imaginaire collectif des Marocains jouent aussi un rôle décisif dans le choix du français dans un contexte déterminé. D'après El Couri, « la suprématie du

¹⁷ Il faut préciser que le français employé dans la publicité, ainsi que dans d'autres domaines de la société marocaine comme les médias de masse, n'est pas forcément la variété dite « académique », car il y a bien des variétés locales qui s'y mêlent (Benzakour, 2012).

¹⁸ Dans ces élites, la variété du français qui s'emploie est normalement celle qui se rapproche davantage de la norme.

français dans l'administration et la vie publique a affecté psychologiquement le citoyen, atteint de snobisme et de complexe d'infériorité, qui croit que parler français le rend plus civilisé » (El Couri, 2013, p. 238). De plus, Mériam Cheikh et Catherine Miller ont observé et étudié l'expression des sentiments et de la sexualité chez les marocains et elles ont constaté qu'ils tendent à rejeter le *darija*, considéré comme vulgaire, et à employer à sa place le français, jugé plus délicat (cf. 2009). Le français deviendrait donc une sorte de ressource euphémique (Trabelsi, 1991 dans Vicente, 2009).

3.4 L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS AU MAROC

L'une des premières mesures opérées par le colonialisme français a été la destruction du système d'enseignement en langue arabe et l'introduction de l'enseignement en langue française.

Parce que l'enseignement traditionnel ne répondait plus aux besoins de l'économie capitaliste et de la société moderne que la force occupante essayait d'introduire au Maroc, celle-ci crut qu'il était cette fois nécessaire de « moderniser » l'enseignement marocain en le supplantant par un enseignement moderne largement francisé (El Couri, 2013, p. 98).

Ce bilinguisme inégal, qui entraîne des difficultés pour maîtriser aussi bien l'arabe que le français, a déclenché la « désarabisation » et a conduit la population à l'analphabétisme (El Couri, 2013).

Après l'indépendance du Maroc en 1956, l'État marocain instaure une école nationale publique ouverte à tous les enfants, ayant pour but une scolarisation en masse. En même temps, il mène une politique d'arabisation progressive de la vie publique qui commence par son implantation dans l'enseignement. En 1957, l'arabe occupe déjà la moitié du temps d'étude, à parité horaire avec le français, et il en occupera progressivement une plus grande partie. Pourtant, ce procès d'arabisation ne vise pas à éliminer complètement le français de l'enseignement. Bien au contraire, le gouvernement a même favorisé sa diffusion avec l'instauration du bilinguisme et a contribué à augmenter le nombre de ses usagers grâce à cette scolarisation en masse (El Couri, 2013)¹⁹.

¹⁹ « Il faut prendre la généralisation de l'instruction au Maroc dans un cadre très restreint. La preuve en est que 55% des Marocains restent toujours analphabètes malgré un demi-siècle d'indépendance » (El Couri, 2013, p. 196).

« Le drame linguistique marocain » que nous présente Fouad Laroui (cf. 2011) tient bien compte de cet enseignement en quelque sorte paradoxal. Laroui parle de la « confrontation » des marocains à plusieurs langues dès leur enfance. En plus de la langue maternelle (qui peut être le *darija* ou l'une des variétés du berbère, voir 3.1) et des langues qui se parlent en société, ils se voient confrontés dès leur arrivée à l'école à l'arabe littéral et au français. De plus, l'anglais fait aussi partie de l'enseignement au Maroc depuis quelques années, comme nous l'avons déjà commenté.

Benzakour nous renseigne sur la place du français dans les écoles en 2012 : « L'enveloppe horaire officielle de l'enseignement du français dans l'école publique est de 6 à 8 heures par semaine dans le primaire et de 5 heures par semaine dans le secondaire. Cet horaire est plus renforcé dans l'enseignement privé ».

Lorsqu'on parle de l'enseignement du français au Maroc, il faut aussi citer l'actuation de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE), qui gérait déjà en 2009 au Maroc « 23 écoles, collèges et lycées qui accueillait 22.000 élèves, dont deux tiers de Marocains » (Laroui, 2011, p. 110). Ce système est nommé « La Mission »²⁰ et constitue tout un réseau privé d'écoles surtout destiné aux élites. Dans ces écoles, le français représente quasiment la langue première (Benzakour, 2012).

D'après le site web de l'ambassade française au Maroc, « le réseau des établissements scolaires d'enseignement français au Maroc est un des plus denses du monde ». Pour parler en chiffres, 37.025 élèves étaient scolarisés en 2017 dans ces établissements, gérés principalement par l'AEFE (citée ci-dessus)²¹.

En outre, l'actuation de l'Institut français du Maroc ne peut pas être omise. Avec son siège à Rabat, il comporte 12 antennes dans des villes différents du pays, dont Casablanca, Tanger, Marrakech, Fès ou Tétouan, entre autres. Il s'agit, d'après leur site web, de « la principale plateforme de dialogue entre la France et le Maroc dans les domaines de la culture et du savoir » et du « plus grand établissement culturel français dans le monde », accueillant 10% des élèves d'un Institut français à l'étranger²².

À l'université, le français est le moyen d'enseignement exclusif pour les filières scientifiques et techniques, les filières d'études françaises, les écoles d'ingénieurs, etc.

²⁰ « Dans les années 70, l'ancêtre de l'AEFE s'appelait MUCF : Mission universitaire et culturelle française » (Laroui, 2011, p. 111).

²¹ <https://ma.ambafrance.org/Reseau-de-l-enseignement-francais-au-Maroc> (consulté le 15/06/18).

²² <https://if-maroc.org/un-reseau-d-exception/qui-sommes-nous/> (consulté le 15/06/18)

Dans les filières des sciences juridiques, économiques et sociales, le français est seulement partiellement utilisé (Messaoudi, 2010, dans Haidar, 2012). À cause de la diminution de la présence du français dans l'enseignement primaire et secondaire, les étudiants universitaires se trouvent confrontés à des obstacles pour comprendre les cours, ce qui a rendu nécessaire l'introduction d'un module transversal pour l'enseignement du français à l'université (Haidar, 2012).

4. CONSÉQUENCES DU CONTACT DES LANGUES

4.1 PHÉNOMÈNES RÉSULTANT DU CONTACT DE LANGUES

La diversité des langues au Maroc et le contact qui existe inévitablement entre elles entraîne différents phénomènes qui mettent en rapport deux ou plusieurs codes linguistiques. Parmi ces phénomènes, nous trouvons le *code switching* et les emprunts lexicaux.

4.1.1 *Code switching*

Le *code switching* ou alternance codique consiste en l'usage de deux codes linguistiques différents dans un même énoncé. Dans la réalité marocaine, ce phénomène est très courant entre le français et le *darja*, à tel point qu'il n'est pas seulement considéré dans l'utilisation individuelle, mais aussi dans la société (Ziamari, 2008).

Le *code switching* est un phénomène assez complexe. Il « n'est pas seulement un passage de segments appartenant à un code à d'autres réalisés dans un code distinct [...]. Le *code switching* dépasse la juxtaposition. C'est une insertion de segments d'une langue dans la structure grammaticale d'une autre langue » (Ziamari, 2008, pp. 64-65).

Ziamari, dans son étude sur le *code switching* (cf. 2008), prend appui sur le modèle de C. Myers-Scotton (*the Matrix Langage Frame*) et « distingue entre la langue matrice, autrement dit la langue qui fournit le cadre morphosyntaxique de l'énoncé, et la langue enchâssée, qui y participe par les morphèmes lexicaux » (Myers-Scotton, 2002 dans Ziamari, 2009)²³.

Ainsi, dans la phrase *c'est-à-dire nditikiw l-problème* (« c'est-à-dire que nous détecterons le problème »), le cadre morphosyntaxique est donné par la langue arabe et le français est donc enchâssé, même si la plupart des mots de la phrase appartiennent à ce dernier. Un exemple du cas contraire, dans lequel le français agit comme langue matrice, serait : *quand même j'apprécie had l-gelsa* (« quand même j'apprécie cette compagnie »).²⁴

²³ Parfois, il devient très difficile de déterminer quelle est la langue matrice et quelle est la langue enchâssée, mais nous ne visons à analyser que les caractéristiques les plus génériques de ce phénomène.

²⁴ Exemples extraits de : Ziamari, 2008.

Parfois, le *code switching* est considéré comme un prélude à l'emprunt, même si l'emprunt d'un mot peut aussi se faire directement, sans l'intervention initiale de l'alternance codique (Heath, 1990).

4.1.2 Emprunts lexicaux

D'après la définition proposée par le dictionnaire Larousse, le terme « emprunt » fait référence aussi bien au « processus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue », qu'au « terme ainsi incorporé ».

L'emprunt est donc une innovation du domaine de la parole. Il affecte des parties diverses de la langue : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire. Dans ce dernier cas, le plus fréquent, les grammairiens usent du terme « néologisme » (...), c'est-à-dire une acception nouvelle introduite dans le vocabulaire d'une langue à une époque déterminée (Deroy, 1980, p. 4).

Tous les éléments du lexique peuvent être empruntés (noms, adjectifs, verbes, adverbes, prépositions et interjections), mais ce sont les noms qui sont empruntés avec une plus grande fréquence (Deroy, 1980).

Dans ce travail, comme nous l'avons déjà annoncé, nous allons analyser les emprunts lexicaux de l'arabe marocain au français²⁵²⁶.

Dans la réalité du Maroc, « très favorable à la contagion culturelle[,] se met en marche un processus d'emprunts lexicaux qui se forgent par nécessité et servent à structurer la réalité nouvelle » (El Couri, 2013, p. 297). C'est normalement la langue française qui fournit à la culture arabe (et par conséquent à sa langue) des réalités nouvelles. Cela peut s'expliquer par le fait qu'« entre deux groupes sociaux dont l'un possède sur l'autre une supériorité marquée dans un domaine intellectuel ou matériel, il se crée souvent un véritable courant d'emprunts, qui tend à rétablir l'équilibre » (Deroy, 1980, p. 137). Dans ce cas, la langue française jouit d'un prestige qui entraîne une certaine supériorité par rapport au *darija*²⁷.

²⁵ « On entend souvent par *emprunt* le seul emprunt de mot ou emprunt lexical. Il est, en effet, le plus fréquent [...]. On ne doit cependant pas oublier que les langues s'approprient aussi des sons, des façons d'accentuer, des traits morphologiques, des sens, des tours syntaxiques » (Deroy, 1980, p. 20)

²⁶ « L'emprunt au français et son intégration à l'arabe dialectal est très courant ; en revanche, en arabe standard, l'emprunt est soigneusement évité » (de Ruiter & Ziamari, 2014, p. 75)

²⁷ Rappelons que cette langue n'a même pas de tradition écrite et qu'elle n'est pas une langue officielle ni co-officielle, voir 3.1.2.

L'emprunt d'un mot peut s'expliquer par des raisons différentes : l'incorporation d'objets ou de techniques nouvelles venant d'autres nations, l'adoption d'une institution étrangère (mesures, poids, monnaies) ou l'incorporation d'une signification très nuancée qu'il serait impossible de traduire dans la langue cible sont quelques raisons « pratiques, objectives ». Pourtant, nous pouvons aussi citer quelques raisons moins évidentes que Louis Deroy qualifie de « raisons de cœur » (cf. 1980). « On emprunte volontiers, par admiration, des mots et des tournures à une langue que l'on tient pour plus fine, plus élégante, plus riche, représentative d'une civilisation supérieure » (Deroy, 1980, p. 172). Encore une fois, la situation privilégiée du français au Maroc en tant que langue de la modernité et de la culture a une influence directe sur l'adoption des termes français.

Le domaine des technoclectes est de nos jours fortement imprégné d'emprunts au français, à savoir le domaine de l'automobile et celui de la diplomatie, comme nous pouvons le constater dans l'article de Leila Messaoudi (cf. 2016).

Parfois, le terme emprunté ne substitue pas le terme équivalent marocain (s'il existe), mais ils se complètent, appartenant chacun à un registre différent. Ainsi, « « voiture » se dit tomobil en dialectal (déformation du français « automobile »), mais rien n'empêche d'utiliser le mot siyyâra, qui vient de l'arabe littéraire » (Laroui, 2011, p. 83).

Les mots étrangers s'incorporent à la langue emprunteuse soit en maintenant leur forme originale, soit avec quelques adaptations graphiques ou phonétiques, soit par traduction littérale (normalement, lorsqu'il s'agit d'un mot composé) (Ungureanu, 2007).

Dans le cas des emprunts marocains à la langue française, nous trouvons normalement des adaptations graphiques et phonétiques dues aux différences qui existent entre les deux systèmes phonologiques (voir 4.2.2). Nous pouvons rencontrer aussi des traductions littérales d'expressions françaises sous la forme de calques sémantiques (voir 4.2.3).

4.2 ANALYSE DU CORPUS D'EMPRUNTS LEXICAUX

Afin de faire une véritable analyse des emprunts que nous avons obtenus lors de notre recherche et qui composent notre corpus, nous nous occuperons tout d'abord de la distribution sémantique, en dressant une classification des emprunts selon le champ sémantique auquel ils appartiennent. Ensuite, nous envisagerons d'analyser les principaux processus d'adaptation phonétique qu'ont subi ces emprunts. Plus tard, nous

commenterons le phénomène particulier du calque sémantique et en dernier lieu, nous comparerons, aussi bien d'un point de vue phonétique que sémantique, les emprunts les moins récents avec ceux qui ont été plus récemment empruntés.

4.2.1 Champs sémantiques

Tout d'abord, il faudrait préciser que les emprunts que nous avons trouvés sont de nature très variée. Par conséquent, une classification exhaustive de tous les emprunts selon leur champ sémantique serait une tâche impossible. Dans ce travail, nous avons regroupé les mots qui font référence à des champs sémantiques qui apparaissent avec une certaine fréquence tout au long de notre liste.

Ainsi, nous constatons que le domaine des **transports** est celui où nous trouvons le plus d'emprunts au français, supposant 13% du total des emprunts de notre corpus. Ici, la nature des emprunts est très variée, ne se limitant pas à des noms de moyens de transports, tels que *ṭākṣe* / *ṭākṣi* < « taxi », *ṭōbīs* < « autobus », *ṭōmōbīl* / *ṭūmūbīl* < « automobile », *kāmīyo* / *kāmyo* < « camion » ou *ṭrān* < « train »²⁸. On trouve aussi d'autres mots en rapport avec le transport et les voitures en général : *šōfōr* / *šēfōr* < « chauffeur », *gārāj* < « garage », *lāgār* < « la gare », *lēšānṣ* < « l'essence », *fē rūž* < « feu rouge », *parbrīz* < « parebrise », *rōnpwān* < « rondpoint », *estāsyōnē* < « stationner », *pīrmi* < « permis (de conduire) », etc.

10,8% du total des emprunts appartient au champ sémantique de la **pêche**. La plupart des noms de poissons en arabe marocain sont des emprunts au français. Voici quelques exemples : *pūlp* < « poulpe », *sīgāl* < « cigale de mer », *ḍīmūl* < « des moules », *ḍīzwīṭr* < « des huîtres », *lāngūstīn* < « langoustine », *šōl* < « sole », *kṛāb* < « crabe », etc.

Le troisième domaine avec le plus d'emprunts est celui de la **technologie** et de la **modernité**. Ici, nous pouvons distinguer entre les emprunts des mots français comme *ordīnātē^ur* < « ordinateur », *ēkrān* < « écran », *ēlēkṭrōmēnāžēr* < « électroménager », *tīlīfōn* < « téléphone », *sīnīma* < « cinéma », *tklīkē* < « cliquer », ou *āpārey* < « appareil » et des mots anglais qui s'emploient en français tels que *film* < « film », *īmāyl* < « email » ou *ānṭērnet* < « internet ». Il est difficile d'affirmer que ces derniers soient certainement des emprunts au français et non pas à l'anglais, mais ce sont des

²⁸ En apparence, ces mots pourraient aussi avoir été empruntés à l'espagnol. Pourtant, ils apparaissent comme des gallicismes dans le dictionnaire consulté (cf. Prémare, 1993-1999).

mots tellement intégrés dans la langue française qu'il ne semble pas étrange de les inclure comme des emprunts à cette langue²⁹.

Ensuite, nous pouvons citer le champ lexical des **forces de l'ordre**, où nous trouvons surtout des emprunts en rapport avec la police comme *bōṣṭ* < « poste (de police) », *būlīsi* < « (agent de) police », *kōmīṣār* < « commissaire », *kōmīsārya* < « commissariat » ou *ṣādāṛmi* < « gendarme » ; et avec le domaine militaire : *ṣāllēnār* / *ṣannīnār* / *ṣannēnār* < « général », *zərta* < « désert (de l'armée) », *sərbīs* < « service militaire », etc.

La **mode** est aussi un sujet pour lequel l'arabe marocain emprunte plusieurs termes au français, est-ce dû au prestige dont la France jouit au niveau international en ce qui concerne cette industrie. Ainsi, un locuteur du *darija* peut employer des mots tels que *māyō* < « maillot (de bain) », *trīkkō* < tricot « pull-over », *ṣāk* < « sac (de dame) », *garsūn* < « caleçon » ou *montō* < « manteau ». En outre, le mot *ṣīki* < « chic » désigne « [l]'élégance moderne / voyante / criarde / tapageuse » (Prémare, 1993-1999/VII, p. 267). Les Marocains emploient aussi certains emprunts pour faire référence à des modes particulières d'occident : *frīzi* < « frisé » signifie la « taille de cheveux à la mode européenne » (Prémare, 1993-1999/X, p. 59) et un *māgāza* < « magasin » désigne une « boutique de type européen » (Prémare, 1993-1999/XI, p. 136).

Le dernier domaine qui a une représentation vraiment remarquable dans notre liste non exhaustive d'emprunts est la **nourriture**. À tous les noms de poissons qui ont déjà été mentionnés dans le paragraphe dédié à la pêche, nous pouvons ajouter les termes suivants : *ṣōkōlāt* < « chocolat », *gātō* < « gâteau », *gātōyāt* < gâteau « pâtisserie », *sṭēk* < « steak », *sanwīṣ* < « sandwich », *frīt* < « frites », *ṣālāda* < « salade », *biskwī* < « biscuit », etc.

Voici quelques autres champs sémantiques que nous pouvons mentionner, illustrés par quelques exemples :

- La **mécanique** : *bōlōn* < « boulon », *sīfūn* < « syphon », *sīlān* < « cylindre de moteur », etc.

²⁹ Compte tenu du fait que la langue française soit beaucoup plus utilisée au Maroc que la langue anglaise, notre affirmation semble la plus logique. On trouvera cette situation aussi dans d'autres champs sémantiques avec des mots anglais à l'origine et passés à l'arabe marocain à travers le français, par exemple, steak (voir ci-dessous).

- Les **unités de mesure** : *mītār / mēṭer* < « mètre », *kīlōmēṭre* < « kilomètre », *melyūn* < « million », *īṭro* < « litre », *grām* < « gramme », etc.
- Les **finances** : *bānk* < « banque », *kōnṭ* < « compte », *ōrō* < « euro », *santīm* < « centime », *ṣēk* < « chèque », *gīṣē oṭōmāṭīk / gīṣē ēlēkṭrōnīk* < « caissier automatique », etc.
- Les **métiers** : *zūfri* < « ouvrier », *fārmli* < « infirmier », *gārṣōn* < « garçon de café », *kūzīni* < « cuisinier », *dokte^{ur}* < « docteur », *būnbi* < « pompier », etc.
- Le **tabac** : *ḡwan* < « joint », *ṭāba* < « tabac », *brīka / brīki* < « briquet », *sīgār* < « cigare ».

Comme dernière appréciation sémantique, il faudrait commenter que tous les mots empruntés ne gardent pas la signification originelle qu'ils avaient dans la langue d'origine. Certains emprunts ont acquis une signification nouvelle qui pourrait laisser entrevoir quelques concepts intéressants appartenant à l'imaginaire collectif des Marocains. Celui qui frappe davantage notre attention est peut-être le mot *būlītīk* < politique, qui fait référence à des « stratagèmes perfides » ou des « mensonges perfides ». Le mot *ṣāngo* < sans goût, se réfère à « huile d'arachide, n'ayant pas le fuité de l'huile d'olive » (Prémare, 1993-1999/VIII, p. 5). Un autre exemple est *lūtīl* < hôtel qui désigne un « hôtel à l'européenne, n'ayant que des chambres » (Prémare, 1993-1999/XI p. 97). Finalement, nous pouvons citer le verbe *tūrəz* (< « naturaliser »), qui offre deux significations différentes pour l'expression *se faire naturaliser*. Elle peut signifier soit « adopter une nationalité autre que marocaine », soit « abjurer l'islam pour adopter une autre religion » (Prémare, 1993-1999/II p. 112).

4.2.2 Processus d'adaptation phonétique

Lorsque deux langues qui possèdent des systèmes phonologiques assez différents entrent en contact et que l'une de ces langues (normalement la L1 des locuteurs) emprunte le lexique de l'autre (la L2), il est habituel que les vocables empruntés s'adaptent au système phonétique de la langue emprunteuse (L1). Pour ce faire, les sons de la L2 non connus s'assimilent aux sons les plus proches du système de la langue

d'arrivée (ou L1), et c'est ainsi que l'on peut parler de *correspondances phonétiques* entre les deux langues³⁰.

Nous allons donc dresser la liste des correspondances phonétiques telles que nous les avons observées dans notre liste d'emprunts et illustrées avec des exemples extraits de cette liste.

Par rapport aux consonnes :

- La consonne bilabiale occlusive sourde /p/ se sonorise et devient /b/ : *bṛōṣe* < « procès-verbal », *bḷān* < « plan ».
- Il faut préciser que les emprunts anciens aux langues européennes contenant un /p/ dans la langue d'origine sont prononcés avec /b/, comme /bōlīs/ « police », /ḥombā/ « pompe », /lamḥa/ « lampe » (Caubet, 1993/I, p. 7), mais les emprunts plus récents maintiennent le phonème /p/ : /permis/ « permis », /diplom/ « diplôme », etc.
- La consonne fricative labiodentale sonore /v/ s'assourdit et devient /f/ : *fīrīti* < « vérité », *dīfān* < « du vin »).
- La consonne fricative uvulaire /ʁ/ se substitue par la roulée alvéolaire /r/ ou sa version emphatisée /r̄/ : *trāktūr* < « tracteur »), *rāṭo* < « râteau ».

Par rapport aux voyelles :

Les correspondances phonétiques des voyelles ne sont pas aussi constantes que celles des consonnes. Dans de nombreux cas, il est impossible de trouver une règle générale. Nous avons donc choisi seulement les cas les plus clairs et systématiques.

- Les voyelles nasales deviennent des voyelles orales suivies de la consonne nasale /n/ : *tīlīfōn* < « téléphone », *bḷān* < « plan ».
- Les voyelles antérieures moyennes non arrondies /e/ et /ɛ/ tendent à se fermer et se substituent par la voyelle longue /i:/ de l'arabe : *sīnīma* < « cinéma », *fīrīti* < « vérité », *mīṭar* < « mètre ».
 - Parfois, le son /e/ peut aussi s'ouvrir et devenir /a:/ : *šāf* < « chef », *šāržān* < « sergent ».

³⁰ Louis Deroy explique cela dans son étude sur l'emprunt linguistique de la manière suivante : « quand il existe plusieurs termes empruntés notoirement à une langue déterminée, le locuteur peut reconnaître certaines correspondances qu'il étend ultérieurement à d'autres emprunts » (Deroy, 1980, p. 244).

- La voyelle fermée arrondie /y/ se transforme normalement en la voyelle correspondante non arrondie longue /i:/ : *bīrō* < « bureau », *dīfān* < « du vin »
 - Parfois, ce son se postériorise et devient /u:/ : *sūrti* < « sûreté », *sīnyāṭūr* < « signature ».

À part ces correspondances phonétiques, nous avons observé d'autres phénomènes d'adaptation qui se répètent avec assiduité :

- **Agglutination de l'article** : l'emprunt agglutine dans plusieurs cas l'article du mot français comme si c'était une partie du mot original. Ainsi, des emprunts comme *lāḍōrād*, *lākōk*, *lāgār* ou *lāgrīp* ont agglutiné les articles des constructions françaises : la daurade, la coque, la gare et la grippe respectivement.
 - L'assimilation peut aussi se produire avec le déterminant indéfini, comme dans *ḍīzwīṭr* < « (des) huîtres » ou *ḍīmūl* < « (des) moules » ou avec le déterminant partitif, comme dans *dīfān* < « (du) vin ».

Un autre phénomène dérivé de l'agglutination de l'article est l'incorporation au début du mot du son /z/ correspondant à la liaison qui se produit en français entre les déterminants « les » ou « des » et les mots commençant par une voyelle : *zabrūn* < « (les / des) éperons », *zōrḍēn* < « (les / des) oursins », *zūfri* < « (les) ouvriers »³¹.

- **Aphérèse de l'article** : quelques mots français qui commencent par une voyelle perdent la syllabe initiale lorsqu'ils entrent dans le lexique arabe. C'est le cas des mots *drīsa*, *ṭōbīs*, *ṭōmōbīl*, *līkrīk* ou *berṭēmā*, qui proviennent des mots français adresse, autobus, automobile, électrique et appartement respectivement. L'explication de ce phénomène est le fait qu'en arabe marocain l'article défini, *al-*, lorsqu'il est suivi de certaines consonnes, est assimilé phonétiquement au phonème suivant, par exemple : *al-bayt* « la maison », mais *az-zayt* « l'huile ». Ainsi, les voyelles initiales des mots français, comme ceux cités ci-dessus, sont éliminées parce qu'elles sont considérées comme faisant partie d'un article qui a été assimilé.

³¹ Le dictionnaire que nous avons employé ne propose pas l'option « des ouvriers », même s'il propose les options « des éperons » et « des oursins ».

- **Accumulation des mots** : quelques emprunts agroupent dans un seul terme les différentes parties qui forment un mot composé ou une expression française. C'est le cas de *žmāffo* < « je m'en fous », *šambrīr* < « chambre à air », *šmāndīfir* < « chemin de fer », *šāngo* < « sans goût », *dākōr* < « d'accord » et *labaškīri* < « la vache qui rit »³².

D'autres emprunts ont subi des changements plus forts qui accumulent plusieurs phénomènes d'adaptation différents, de telle sorte que leur degré de similitude avec la langue source devient plus faible. Tel est le cas des mots comme *trīsīnti* < « électricité », *žalīnār* < « général », *gāža* < « s'engager » ou *lāntrīt* < « retraite », où l'on ne peut apprécier qu'une certaine similitude avec les mots français empruntés.

4.2.3 Calques sémantiques

« Le calque est un mode d'emprunt d'un genre particulier : il y a emprunt du syntagme ou de la forme étrangère avec traduction littérale de ses éléments. Le calque est une construction transposée d'une langue à l'autre » (Darbelnet, 1963 dans Moreau (éd.), 1997, p. 64).

On peut rencontrer beaucoup de calques sémantiques dans le vocabulaire scientifique sous la forme de néologismes, mais ils peuvent aussi être utilisés simplement par snobisme ou afin d'être à la mode (Moreau (éd.), 1997).

Lors de notre recherche dans le dictionnaire de Prémare, nous avons trouvé trois calques sémantiques que nous allons commenter à continuation :

- L'expression *X hfa əl-lbəs* ou *qləb əl-ibəs* (qui contient le substantif *lbəs*, « action de revêtir ; vêtue, habit »), signifie dans un sens spécifique « abjurer sa religion » et il s'agit d'un calque du français « tourner sa veste » (Prémare, 1993-1999/XI, p. 21).
- L'expression *X, fīh əl-ləsxa* (qui contient le substantif *ləsxa*, « piqûre, morsure » ou « passion vive, ardente, lancinante » dans un sens figuré), signifie « éprouver une vive passion (pour qqn. ou qqch.) » et il s'agit d'un calque du français « être mordu par » (Prémare, 1993-1999/XI, p. 46).

³² Cet emprunt est très intéressant, car nous assistons à un procès d'agglutination de quatre mots dans un seul et puis à une lexicalisation d'une marque. Ainsi, *labaškīri* ne fait pas seulement référence à la marque française « la vache qui rit », mais il désigne aussi un « fromage crémeux en portion ».

- L'expression figurée *X k̄ā-iḡīṣ ḡēr b əl-hāwa* (qui contient le substantif *hwa / hāwa*, « air »), signifie « on ne sait de quoi il vit » et il s'agit d'un calque du français « il vit de l'air du temps » (Prémare, 1993-1999/XII, p. 111).

Ces exemples démontrent que l'emprunt au français ne se réduit pas aux emprunts lexicaux conventionnels que nous avons étudiés auparavant, mais que ce phénomène s'étend à un niveau plus complexe d'adaptation.

4.2.4 Perspective diachronique : Emprunts moins récents vs. Emprunts plus récents

Le choix des sources dont nous nous sommes servis pour extraire notre liste d'emprunts n'est pas fortuit. Nous avons considéré intéressant d'employer comme sources principales deux ouvrages assez différents : d'une part, un dictionnaire publié entre 1993 et 1999 que l'on pourrait qualifier de « classique » et, d'autre part, un livre d'auto-apprentissage de l'arabe marocain publié en 2006 qui incorpore beaucoup de termes empruntés plus récemment au français. De cette manière, nous visons à offrir une perspective diachronique de l'analyse de notre corpus, en observant les différences par rapport aux champs sémantiques et aux processus d'adaptation.

Quant aux champs sémantiques, nous observons une prédominance du champ de la technologie et de la modernité et du champ des transports dans la source la plus actuelle, ainsi que dans le domaine de la mode (même si la différence n'est pas si facilement remarquable dans ce domaine). Cela pourrait être dû au fait que le français s'est depuis peu instauré comme langue de la modernité.

Le dictionnaire de Prémare, pourtant, nous offre une longue liste d'emprunts des champs sémantiques de la pêche et des forces de l'ordre, ce qui nous indique que ces termes ont été empruntés avec antériorité, probablement lors de l'instauration du protectorat et la conséquente instauration du français comme langue officielle.

En ce qui concerne l'adaptation phonétique, nous observons que l'emprunt est significativement plus proche du terme français original dans le cas du livre d'auto-apprentissage, c'est-à-dire dans les emprunts les plus récents. Même si les correspondances phonétiques restent à peu près les mêmes, l'apparition des phénomènes d'adaptation tels que l'agglutination ou l'aphérèse de l'article sont notamment moins fréquents.

5. CONCLUSION

Toutes les informations apportées dans ce travail nous permettent de tirer quelques conclusions à propos de la situation de la langue française au Maroc et de son influence sur le *darija*.

Premièrement, nous pouvons affirmer que le français ne jouit plus de nos jours du même prestige et des mêmes privilèges qu'autrefois, lorsqu'il était la langue principale de l'enseignement, même s'il est encore une langue officielle de l'État marocain. De Ruiter et Ziamari, à partir des résultats de leur enquête, sont arrivés à cette même conclusion :

Il est clair que le français a perdu son momentum dans le marché sociolinguistique du Maroc en faveur des autres langues : l'amazighe, l'arabe standard et l'arabe marocain. Ainsi, se terminerait enfin la période postcoloniale du Maroc où la France et le français étaient si fortement présents (de Ruiter & Ziamari, 2014, p. 148).

En revanche, le français n'a pas perdu son identité en tant que langue de la culture et de la modernité, étant encore l'une des langues les plus employées au cinéma, dans la littérature, les mass médias, etc.

Il faut noter le rôle décisif de l'enseignement dans la préservation du français. L'enseignement bilingue dans les écoles, l'actuation de *La Mission* et le grand nombre d'élèves étudiant à l'Institut français du Maroc, complètent ce réseau d'enseignement de la langue qui empêche qu'elle ne tombe dans l'oubli ou qu'elle perde son caractère prestigieux.

En ce qui concerne la situation de contact entre le français et la langue de communication par excellence du Maroc, c'est-à-dire le *darija*, nous pouvons conclure que ces deux langues cohabitent non seulement dans un même espace, mais aussi dans un même discours, donnant lieu au phénomène du code-switching que nous avons commenté ci-dessus. Par ailleurs, la langue de Molière influence et modifie l'arabe marocain jusqu'au point de s'introduire dans son lexique à travers tout un tas d'emprunts lexicaux, dont nous avons analysé une grande partie. Cette analyse nous a permis de constater le prestige que cette langue a acquis en tant que langue de la modernité et de l'ouverture, en observant les champs sémantiques s'y rapportant, qui dominaient surtout les emprunts les plus récents. Par ailleurs, nous avons pu remarquer

les différences phonétiques des deux langues qui entraînent un réseau complexe de correspondances phonétiques et de phénomènes d'adaptation qui s'assouplissent au cours du temps, de sorte que les emprunts les plus récents conservent une forme assez proche de l'originale.

En définitive, le marché sociolinguistique marocain est encore fortement conditionné par la présence de la langue française, même si celle-ci est en train de perdre progressivement sa prédominance d'autrefois.

6. BIBLIOGRAPHIE

- Ammadi, M. (2002). « El español en Marruecos: historia y presente ». *Actas del IX Congreso Brasileño de Profesores de Español* (pp. 45-51). Brasilia : Thesaurus Editora de Brasília. Récupéré sur <http://docplayer.es/4242071-Actas-del-ix-congreso-brasileno-de-profesores-de-espanol.html> (consulté le 17/06/18).
- Benzakour, F. (2012). « Une variété occultée en quête de légitimité ». *Ponti/Ponts - Langues Littératures Civilisations des Pays Francophones, Pouvoirs de la parole*, 12. Récupéré sur www.ledonline.it/ponts (consulté le 22/06/18).
- Cheikh, M., & Miller, C. (2009). « Les mots d'amour: dire le sentiment et la sexualité au Maroc. De quelques matériaux », dans J. Agudé, F. Corriente, et al. (éds.), *Estudios de dialectología norteafricana y andalusí*, 13 (pp. 173-199). Zaragoza.
- Deroy, L. (1980). *L'emprunt linguistique*. Paris : Les Belles Lettres.
- de Ruiter, J. J., & Ziamari, K. (2014). *Le marché sociolinguistique contemporain du Maroc*. Paris : L'Harmattan.
- El Barkani, B. (2016). « Les langues dans l'environnement linguistique marocain et la présence de l'amazighe ». *Des langues minoritaires en contexte plurilingue francophone, Cahiers de linguistique*, 42/1 (pp. 145-170). Lovain-la-Neuve : EME Éditions.
- El Couri, M. (2013). *Histoire de la langue française au Maroc depuis 1912*. Tétouan : Imprimerie Tétouan.
- Gaadi, D., Queffélec, A., & Benzakour, F. (2000). *Le français au Maroc. Lexique et contacts de langues*. Bruxelles : Duculot.
- Haidar, M. (2012). *L'enseignement du français à l'université marocaine : le cas de la filière « Sciences de la vie et Sciences de la Terre et de l'Univers »*. Rennes : Université Rennes 2. Récupéré sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00725803/document> (consulté le 22/06/18).
- Heath, J. (1990). *From code-switching to borrowing: a case study of moroccan arabic*. Londres : Kegan Paul International.
- Laroui, F. (2011). *Le drame linguistique marocain*. Lunay : Zellige.

- Messaoudi, L. (2016). « Communication spécialisée en milieu multilingue. L'exemple des technolectes au Maroc ». *Des langues minoritaires en contexte plurilingue francophone, Cahiers de linguistique*, 42/1 (pp. 57-79). Lovain-la-Neuve : EME Éditions.
- Moreau, M.-L. (éd.) (1997). *Sociolinguistique. Concepts de base*. Sprimont : Mardaga.
- Moscoso, F. (2006). *Curso de Árabe Marroquí*. Cádiz : Universidad de Cádiz, Universidad de Castilla-La Mancha.
- Prémare, A. L. (1993-1999). *Dictionnaire Arabe-Français*. 12 vols. Paris : L'Harmattan.
- Quitout, M. (2001). « L'arabe, le français, l'amazighe au Maroc : un patrimoine culturel national ». Dans *Cahiers du Rifal, Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique* (pp. 60-65). Récupéré sur <http://www.abhatoo.net.ma/maalama-textuelle/developpement-economique-et-social/developpement-social/culture/langues/l-arabe-le-francais-l-amazighe-au-maroc-un-patrimoine-culturel-national> (consulté le 22/06/18).
- Quitout, M. (2007). *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb des origines à nos jours*. Paris : L'Harmattan.
- Roudaby, Y. (2015, 10 18). « Enquête du HCP: Darija, berbère, français... Quelles sont les langues les plus utilisées par les Marocains? ». *Huffpost*. Récupéré sur https://www.huffpostmaghreb.com/2015/10/18/langues-maroc-berbere_n_8323756.html (consulté le 15/04/18).
- Ungureanu, C. (2007). *Questions sur les emprunts*. Pitești : Universitatea din Pitești. Récupéré sur <http://www.diacronia.ro/ro/indexing/details/A5601/pdf> (consulté le 22/06/18).
- Van der Ven, T. (2016). *Le français au Maroc : entre langue nationale et langue étrangère*. Utrecht : Mémoire de licence en langue et culture françaises.
- Vaquero, V. (2017). *Les interférences de l'arabe dialectal dans le français parlé au Maroc*. Zaragoza : Universidad de Zaragoza, Mémoire de licence.
- Vicente, Á. (2009). « Gender and language boundaries in the Arab world. Current issues and perspectives ». Dans J. Aguadé, F. Corriente et al. (éds.), *Estudios de*

dialectología norteafricana y andalusí, 13 (pp. 7-30). Zaragoza : Navarro & Navarro Impresores.

Ziamari, K. (2008). *Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français*. Paris : L'Harmattan.

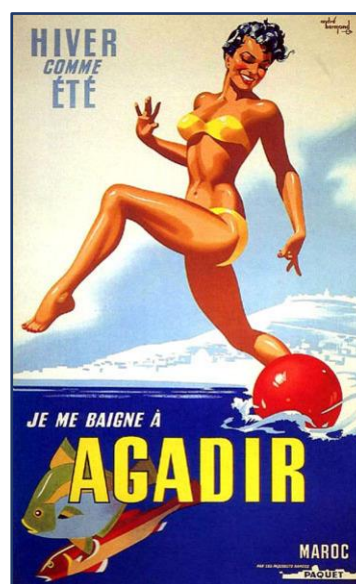
Ziamari, K. (2009). « Le contact entre l'arabe marocain et le français au Maroc : spécificités linguistique et sociolinguistique. » *Synergies Tunisie*, 1 (pp. 173-186). Récupéré sur <https://gerflint.fr/Base/Tunisie1/ziamari.pdf> (consulté le 22/06/18).

Ziamari, K. & de Ruiter, J.J. (2015). « Les langues au Maroc : réalités, changements et évolutions linguistiques. », dans B. Dupret (dir.) ; et al. *Le Maroc au présent : D'une époque à l'autre, une société en mutation*. Casablanca : Centre Jacques-Berque. Récupéré sur <https://books.openedition.org/cjb/1068> (consulté le 22/06/18).

7. ANNEXES

7.1 ANNEXE 1 – LA PUBLICITE EN FRANÇAIS

Voici quelques exemples d'affiches publicitaires marocains en français ou qui combinent le français et l'arabe³³ :



³³ Ces affiches ont été extraits du site web :

<https://www.happyknowledge.com/post/Citoyen%20marocain%20/VgLcklAGL3iiD140> (consulté le 22/06/18). Il s'agit de publicités marocaines d'antan, pas actuelles, mais qui nous donnent une idée de la place qui a occupé le français au Maroc dès le protectorat.

7.2 ANNEXE 2 – LE FRANÇAIS SUR LES BATIMENTS

Voici quelques exemples d’enseignes de bâtiments commerciaux et d’inscriptions sur certains établissements officiels au Maroc qui combinent le français et l’arabe ou qui sont directement écrits en français.³⁴



Pharmacie à Marrakech.



École privée à Marrakech.



Siège du Parlement du Maroc, à Rabat. L’inscription porte le mot français « parlement » écrit avec l’alphabet arabe [al-barlamān].



Siège du Ministère de l’Économie et des Finances du Maroc, à Rabat.

³⁴ Les deux premières images (pharmacie et école) ont été extraites du site web : http://www.general-sign.com/?page=projet&search=&find_ctg=13 (consulté le 22/06/18). La troisième image (Parlement) a été extraite du site web : <https://lematin.ma/express/2017/la-chambre-des-representants-adopte-a-la-majorite-la-premiere-partie-du-plf-2017/271884.html> (consulté le 22/06/18) et la quatrième image (Ministère) provient de : <http://www.maroc.ma/fr/actualites/ouverture-du-forum-de-haut-niveau-sur-le-financement-des-start-ups-arabes> (consulté le 22/06/18).

7.3 ANNEXE 3 - CORPUS D'EMPRUNTS AU FRANÇAIS³⁵

DAF (Dictionnaire Arabe-Français)

b

1. **bāgāž** n. [fr. bagages] fourbi, barda, impedimenta.
2. **bālāmēṭ** n. coll. [fr. palomète ; zool.] palomète.
3. **bʷānḍe** n. [fr.] bandit, brigand.
4. **bṛāšma** n. [fr.] embranchement (de ligne électrique).
5. **bōṛṭa** v. [fr. porter / porteur] porter / transporter les paniers d'une personne qui fait ses emplettes (en parlant des gamins qui font ce métier dans les marchés d'une ville).
6. **bərgādi** n. [fr. brigadier] brigadier (de cavalerie, de gendarmerie, de police, des douanes ou des eaux de forêts).
7. **bṛōṣe** n. [fr. procès] procès-verbal, contravention.
8. **bṛika** / **bṛiki** n. [fr.] briquet.
9. **bāšā** v. [fr.] faire passer (qqn.) en conseil de guerre ; condamner (qqn.) à une forte peine de prison / à une forte amende / à la déportation / aux travaux forcés.
10. **bḷān** n. [fr.] plan (d'architecte).
11. **blūza** n. [cf. esp. blusa, fr. blouse] longue blouse, sarrau (d'infirmier, de chaouch).
12. **bənsə** n.u. [fr. pince, avec contamination de pinceau ? ; zool. ; hapax, Moulay Bou Selham] pince de crustacé.
13. **bōṣṭ** n. [fr.] poste (de police).
14. **bōḷōn** n. [fr.] boulon.
15. **būlītīk** n. [fr. politique] stratagèmes perfides, mensonges perfides.
16. **būlīs** n. coll. [fr.] police; agents de police.
17. **bōn** n. [fr.] bon d'autorisation d'achat de produits contingentés et rationnés ; carte de ravitaillement.
18. **bṛo** n. [fr.] bureau, cabine de travail.

p

19. **pālūrd** n. coll. [fr. ; zool.] 1. Palourde.
20. **pūlp** n. coll. Et n.u. [fr. ; zool.] poulpe.

t

21. **tākḷo** n. coll. [fr. ; zool. ; grands ports de pêche de la côte atlantique, d'Agadir à Mehdiya] tacaud.
22. **trāktūr** n. [fr.] tracteur.
23. **trīsīnti** n. [fr.] électricité.
24. **trīkkḷo** n. [fr. tricot] 1. Chandail, pull-over, tricot ; art du tricotage. – 2. Tricotage.

³⁵ Les symboles phonétiques employés sont ceux qui apparaissent dans nos œuvres de recherche et ils sont les symboles traditionnels en dialectologie arabe. À la fin du travail, nous avons dressé une liste de correspondances entre ces symboles et ceux de l'Alphabet Phonétique International (voir 7.4).

25. **tənbər** n. [fr.] timbre-poste ; timbre fiscal ; timbre de quittance.
26. **tūrəz** v. [fr. naturaliser] 1. Se faire naturaliser, adopter une nationalité (autre que marocaine) - 2. Abjurer l'islam pour adopter une autre religion.
27. **tīlīfōn** n. [fr.] téléphone.
28. **tīlīgrām** n. [fr.] télégramme, télégraphe, télégraphie.

ž

29. **žābīl** n. sans art. [fr. javel] eau de Javel [détersif, décolorant et antiseptique].
30. **žəllənār** n. [fr.] général (d'armée).
31. **žmāffo** [fr.] « je m'en fous ! ».
32. **žandārmi** n. [fr.] gendarme.
33. **žənnīnār / žənnənār** n. [fr.] général (grade militaire).
34. **žūdām / žūdān** n. [fr.] adjudant (dans l'armée française).
35. **žwān** n. [fr.] Juin.

d

36. **dəbbīš / dubbīš** [R] n. [fr.] dépêche, télégramme.
37. **drīzi** n. [fr.] draisine ; chemin de fer à voie de 0,60 m.
38. **drīsa** n. [fr.] 1. Adresse (où l'on habite).
39. **dīfān** n. inv. [fr. « du vin »] vin.
40. **dīfāndi** adj. inv. [fr. « défendu »] interdit, prohibé, qui fait l'objet d'une interdiction légale ou réglementaire.

r

41. **rābḥōl** [M] [fr. terme militaire « le rapport »] rapport.
42. **rāškās** (presque toujours avec art. fr. agglutiné) **lārāškās** n. coll. Et n.u. [fr. ; zool. ; pêcheurs de la côte atlantique, du Sous au Gharb] rascasse.
43. **rāto** n. [fr.] râteau.
44. **rōḥlān** n. coll. [fr. Aéroplane ; zool. ; Azemmour, hapax] requin Marteau.
45. **rōfəz** v. [fr. refuser, emprunté au langage militaire].

z

46. **zəbrūn** n. [fr. « les / des éperons »] éperon.
47. **zərta** v. [fr.] désert (de l'armée).
48. **zōrḥēn** n. coll. et n.u. [fr. « les / des oursins »] oursin.
49. **zṭaur** n. [fr. « histoires » dans l'expr. « faire des histoires »] « histoires », noises.
50. **zūfri** n. [fr. « les ouvriers »] 1. Ouvrier - 2. Manœuvre non spécialisé qui travaillait sur les chantiers de travaux publics, n'importe où et à n'importe quoi selon les hasards de l'embauche. - 3. fém. -īya individu sans feu ni lieu ni métier défini, galvaudeux, vaurien, malappris, malotru.

S

51. **sāsbo** n. [fr. chassepot] 1. Fusil français se chargeant par la culasse. - 2. Appellation donnée à divers objets de luxe qui furent un moment en vogue.
52. **sbāryūn** n. coll. [fr. ; zool. Région d'Asfi] sparaillon ; générique pour tous les petits sparidés.
53. **sərbīs** n. [fr. service] 1. Service militaire ; service administratif.
54. **sna** v. [fr. signer] signer (un reçu, etc.).
55. **sōrāl** n. coll. [fr. Emprunt récent ; zool. ; pêcheurs et poissonniers de Casablanca, Rabat, Salé, Mehdiā] saurel, chinchard.
56. **sūrṭi** n. [fr. sûreté] 1. Agent de la sûreté – 2. Policier de la police secrète, en civil – 3. Mouchard, indicateur de la Police.
57. **sūlīma** n. [fr.] cinéma.
58. **sīrūz** n. [fr.] blanc de céruse.
59. **sīza** v. trans. [fr. saisie] opérer une saisie sur qqch.
60. **sīzi** n. [fr. saisie] une saisie.
61. **sīfūn** n. [fr.] syphon.
62. **sīgār** n. [fr.] cigare.
63. **sīgāl** n. coll. [fr. cigale ; zool. ; pêcheurs Doukkala, régions de Casablanca, Rabat, Mehdiā] cigale (petit crustacé marin).
64. **sīlān** n. [fr.] cylindre de moteur.
65. **sīlūn** n. [fr. silo] cachot souterrain.
66. **sīnīma** n. [fr. cinéma] 1. Cinéma (salle et / ou spectacle) - 2. Fig. scène drolatique à laquelle on assiste inopinément dans la rue, saynète ridicule, comédie de rue, scène burlesque, spectacle drôle.

š

67. **šābbō / šāppō / čāppō** [Tr] 1. n. [fr.], chapeau européen – 2. Coin de bois enfoncé dans un mur et dans lequel on cloue le cadre d'une porte.
68. **šāržān** n. [fr.] sergent (dans l'armée française).
69. **šāf** n. [fr. chef ; néol.] chef d'équipe.
70. **šāntę** n. [fr. chantier] 1. Route empierrée, revêtue à l'européenne, macadamisée, et aménagée par l'administration des Travaux publics – 2. Chantier des Travaux publics (routes, maçonnerie, etc.) – 3. Cantonnier.
71. **šarža** v. [fr. charger], charger (un navire / un camion, de marchandises ou de voyageurs).
72. **šambrīr** n. [fr.] chambre à air.
73. **šmāndīfir** n. sans art. [vieilli, fr. chemin de fer] train (moyen de transport).
74. **šōfōr** n. [fr.] chauffeur d'un véhicule à moteur (automobile, taxi, autocar, camion).
75. **šīfrōn** n. [fr.] chevron.
76. **šīflōr** n. [fr.] 1. Chou-fleur - 2. [zool.] grande méduse.

77. **šiki** [fr. chiqué, chic] 1. n. élégance moderne / voyante / criarde / tapageuse ; tape à l'œil pour en mettre plein la vue ; ostentation dans le costume / la mise / l'allure.

§

78. **šāk** n. [fr.] sac de dame.
 79. **šango** adj. [fr. « sans goût »] huile d'arachide, n'ayant pas le fuité de l'huile d'olive.
 80. **šol** [rare] n. coll. et n.u. [fr. ; zool. ; un peu partout sur la côte atlantique jusqu'au sud de Larache, notamment dans le lexique des mareyeurs et des poissonniers] sole.

đ

81. **đoše** n. [fr. dossier] dossier (de documents), chemise contenant une liasse de documents.
 82. **đizwīt** n. [fr. dix huit, taille commerciale réglementaire ? ; zool. ; Beddouza ; hapax] cigale de mer.
 83. **đizwītr** n. [fr. « des huîtres » ; zool. ; pêcheurs de la côte atlantique] huîtres.
 84. **đefānde** adj. Inv., et interj. [fr. défendu] interdit par un règlement.
 85. **đimūl** n. coll. [fr. « des moules » ; zool. ; pêcheurs des Doukkāla], moules.

ṭ

86. **ṭablō** n. [fr.] tableau (de la salle de classe, à l'école).
 87. **ṭabliya** n. [fr.] tablier (en toile, pour protéger les vêtements dans le travail domestique).
 88. **ṭāšrōn** n. [fr. tâcheron] 1. Tâcheron, manœuvre (dans une entreprise de maçonnerie) - 2. Entrepreneur.
 89. **ṭāšma** n. [fr. détachement militaire] 1. (Employé dans les insultes) clan familial. - 2. Une tapée", beaucoup.
 90. **ṭākše / ṭaksi** n. [fr. taxi] taxi (voiture de place).
 91. **ṭōbīs** n. [fr. autobus] autobus.
 92. **ṭōrən** v. [fr. tourner] naturaliser.
 93. **ṭōmōbil** n. fém. Sans art. [fr.] voiture automobile.

ğ

94. **ğorraf** n. [esp. garrafa / it. caraffa / fr. carafe] 1. Sorte de pichet pour puiser de l'eau dans la jarre et pour boire ; [M] gobelet pour puiser ou boire de l'eau.

f

95. **fābrīka** n. [esp. fábrica / fr. fabrique] manufacture, fabrique, usine.
 96. **fārīna** n. [fr. farine] 1. [bot.] blé, tendre, tuzelle. - 2. Farine de blé tendre de fabrication européenne.
 97. **fāšma** n. [fr.] pansement.

98. **fṛīz** n. [fr. ; bot.] fraises.
99. **fṛīzi** n. [fr. frisé] [autrefois] taille de cheveux à la mode européenne.
100. **fīrma** n. [fr. ferme] ferme de type européen (sous le Protectorat) ; ferme d'exploitation moderne.
101. **fōrmli** n. [fr.] infirmier.
102. **fōrma** v. [fr. reformer] reconnaître impropre au service militaire, reformer (une recrue, un soldat devenu inapte).
103. **fōsyān** n. [fr. officier] officier (en gén.) ; spéc. Lieutenant.
104. **fūta** v. [fr. foutu] rendre inutilisable, détériorer (qqch.).
105. **fōryān** n. [fr. fourrière] 1. Fourrière – 2. Asile pour clochards.
106. **fīriti** n. [fr.] vérité.

q

107. **qērāṭ** n. 1. [cf. grec keration ; fr. carat ; esp. quilate] poids espagnol pour perles et pierres précieuses – 2. Vieux sou, pièce de monnaie de bronze fondu au moule ; menu monnaie de billon.

k

108. **kābrān** n. [fr. caporal] 1. Caporal – 2. Surveillant de travaux, contremaître, chef d'une équipe de manœuvres sur un chantier.
109. **kābīna** n. [fr. cabinet] latrines.
110. **kār** n. [fr. car] autocar, car.
111. **kāryān** n. [fr.] carrière de pierres.
112. **kālīš** n. [fr. calèche] calèche, voiture de place.
113. **kāmīyo** / **kāmyo** n. [fr. camion] camion (véhicule automobile).
114. **kānābbi** n. [fr. canapé] siège de grand luxe ; canapé ; [parfois] trône.
115. **kāwātšo** n. [fr.] caoutchouc.
116. **kāyās** / **kāyāš** n. coll. [fr. caillasse] route empierrée / revêtue / macadamisée.
117. **kṛāb** n. coll. et n.u. [fr. ; pêcheurs et poissonniers, de Casablanca à Moulay Bousselham] crabe (générique).
118. **kəṛfi** / **koṛfi** n. [fr. corvée] travail pénible, (spéc.) non rétribué, une corvée.
119. **kōto** n. coll. et n.u. [fr. ; zool. ; pêcheurs de Moulay Bousselham ; hapax] couteau de mer, mollusque bivalve.
120. **kōṛāž** n. [fr. courage] 1. Force. - 2. Spéc. Force et courage d'exécuter un travail / d'accomplir une action.
121. **kōrāy** n. [fr. corail] [pêcheurs de Moulay Bousselham] corail rouge.
122. **kōṛš** n. [fr. course ; F, M] 1. Course de chevaux, concours hippique ; ext. champ de course ; manège pour l'équitation – 2. Course à pieds en compétition.
123. **kūzīni** n. [fr.] cuisinier.
124. **kūfa** n. [fr. convoi][caravane, convoi de ravitaillement (d'une armée en opération pour laquelle on réquisitionnait hommes et bêtes de somme).

125. **kōkīyāž / kūkīyāž** n. [fr. ; zool. ; pêcheurs et surtout mareyeurs et poissonniers des villes de la côte atlantique, de Casablanca au Gharb] générique pour tous les bivalves.
126. **kūla / kōla** n. coll. et n.u. [fr. colin ; zool. ; côte atlantique, du Sous au Gharb] merlu, colin.
127. **kōmānda** v. [fr.] 1. Commander, exercer le commandement.
128. **kōmīšār** n. [fr.] commissaire de police.

g

129. **gārāž** n. [fr.] garage.
130. **gāršōn** n. fém. -a, [fr. garçon] garçon de café / de restaurant ; commis ; au fém. Bonne, femme de chambre, fille de sale.
131. **gāža** v. [fr. s'engager] n. act. S'engager (dans l'armée).
132. **grīzi** n. [fr.] Le crésyl, désinfectant au phénol.
133. **grīs** n. 1. [fr. graisse] graisse comestible industrielle – 2. Pâté de viande, boucanée ou non.
134. **garsūn** n. [fr.] caleçon.
135. **grōnda / grōndāl** n. [fr. ; zool. ; pêcheurs de la côte atlantique, entre Casablanca et Moulay Bousselham] grondin.
136. **gīrra** n. [esp. Guerra / fr. guerre], guerre (modern) spéc. Guerre mondiale.

l

137. **lābāteš** n. coll. [zool. ; fr. abadèche ; pêcheurs de la côte atlantique, entre Asfi et l'estuaire du Sebou] diagramme.
138. **lābālēn** n. coll. [zool. ; fr. la baleine; peu courant ; certains ports de la côte atlantique (El-Jadida, Casablanca, Rabat)] cachalot ; ext. tout grand cétacé.
139. **lādrīsa** n. [fr.] adresse (d'une lettre) ; carte de visite.
140. **lārīnye** n. coll. [zool. ; fr. l'araignée ; poissonniers, mareyeurs et pêcheurs de la côte atlantique au sud de Larache] araignée de mer.
141. **lāstīk** n. coll. [fr. élastique ; pêcheurs d'El-Jadida ; hapax] algues violettes fines
142. **lāsūrti** n. [fr. la sûreté] agent de la sûreté.
143. **lāsūrtēya / lāsūrtīya** n. coll. [fr. « la Sûreté »] les agents de la Sûreté / de la police.
144. **lāḍōrād** n. coll. [zool. ; fr. la daurade ; poissonniers des villes de la côte atlantique, entre Casablanca et Moulay Bousselham ; chez les pêcheurs] daurade
145. **lāfābō** n. [fr. < lat.] lavabo.
146. **lākōk** n. coll. [zool. ; fr. la coque; Moulay Bousselham; hapax] coque ; ext. tout mollusque bivalve.
147. **lāgār** n. [fr.] gare (de chemin de fer).
148. **lāgrīp** n. [méd. ; fr.] grippe (maladie).
149. **lālōz** n. coll. [zool. ; fr. l'alose ; pêcheurs d'El-Jadida et Azemmour] petites aloses.

150. **lālōṭ** n. coll. [zool. ; fr. la lotte ; côte atlantique, d'Asfi au littoral du Gharb] baudroie.
151. **lālīmānd / lālīmad** n. coll. [zool. ; fr. la limande ; mareyeurs et poissonniers, Rabat, Salé, Mehdia] limande, espèce de sole et toutes les espèces de poissons plats de forme allongée et de chair moins estimée que la sole.
152. **lāmba** n. [fr.], lampe (moderne).
153. **lāntrīt** n. [fr.] retraite (d'un fonctionnaire, etc.).
154. **lāng** n. coll. [zool. ; fr. Langue ; pêcheurs de la côte atlantique, entre El-Jadida et Moulay Bousselham] langue, séteau, espèce de petite sole.
155. **lāngūst** n. coll. [zool. ; fr. langouste ; pêcheurs de la côte atlantique, au sud de Larache] langouste.
156. **lāngūstīn** n. coll. [zool. ; fr. langoustine ; pêcheurs de la côte atlantique, entre Asfi et estuaire du Sebou] langoustine.
157. **lūtīl** n. [fr.] hôtel à l'européenne, n'ayant que des chambres.
158. **lōmār** n. [fr. ; zool. ; pêcheurs, mareyeurs et poissonniers de la côte atlantique jusqu'à Larache] homard.
159. **lēṣānṣ** n. [fr. essence] essence (pour moteur).
160. **līktrīk** n. [fr. électrique] électricité.
161. **līlu** n. [fr. « le loup » ; zool. ; poissonniers des grandes villes, rare chez les pêcheurs] bar, loup.

m

162. **māšīna** n. [cf. esp. máquina ; fr. machine] 1. Machine à vapeur – 2. Locomotive, chemin de fer, train.
163. **māksyān** n. [fr.] mécanicien.
164. **māgāza** n. [fr. magasin] boutique de type européen, magasin installé de façon modern.
165. **mānda** n. [fr.] mandate postal ou mandate sur le trésor.
166. **māskānti** adj. [fr. esquinaté] éreinté, esquinaté.
167. **mālyār** n. [fr. milliard] milliard.
168. **mālyūn** n. [fr. ou esp.] million.
169. **mānnək** v. [fr. manquer] être absent, manquer (à l'appel, au rendez-vous); faire faux-bond, faire défaut (à son travail, etc.); négliger de s'acquitter de son travail.
170. **mītər** n. [fr. mètre] 1. Mètre – 2. Mètre carré.

n

171. **nōma** v. [fr.] nommer titulaire (un fonctionnaire).
172. **nīkəl** n. [fr.] 1. Nickel - 2. Menue monnaie de nickel ou d'alliage contenant de ce métal.

w

173. **wārdyān** n. [fr. gardien] gardien de la douane dans un port, douanier.

CURSO DE ÁRABE MARROQUÍ

a / ā

1. **āpārey** n. [fr.] appareil.
2. **āžans** n. [fr.] agence.
3. **āmērikān** adj. [fr.] américain.
4. **ānṭērnēt** n. [prob. < internet (angl.) à travers fr.] internet.
5. **aspīrīn** n. [fr.] aspirine.
6. **ansanble** adv. [fr.] ensemble.

b

7. **bāto** n. [fr.] bateau.
8. **bāṭīmā** n. [fr.] bâtiment.
9. **bālīza** n. [fr.] valise.
10. **bālīsa** n. [fr.] valise.
11. **bānk** n. [fr.] banque.
12. **berṭēmā** n. [fr.] appartement.
13. **biskwī** n. [prob. < biscuit (angl.) à travers fr.] biscuit.
14. **balkōn** n. [fr. ou esp.] balcon.
15. **blāša** n. [fr.] place, endroit.
16. **bille** / **biyyē** n. [fr.] billet, ticket.
17. **ble^u mārīn** n. [fr.] bleu marin.
18. **bwāte** n. [fr. boîte] boîte mail.
19. **bōšta** n. [fr.] poste (bâtiment).
20. **bōl** n. [fr.] vol.
21. **būlīsi** n. [fr. police] agent de police.
22. **būnbi** n. [fr.] pompier.
23. **bīblyōṭēk** n. [fr.] bibliothèque.
24. **bīdānž** n. [fr.] vidange (changement d'huile).
25. **bīrō** n. [fr.] bureau.
26. **bīsa** n. [fr.] visa.
27. **bīllāž** n. [fr.] village.

p

28. **pāž** n. [fr.] page web.
29. **pārāsōl** n. [fr.] parasol.
30. **pārī** n. [fr.] Paris.
31. **pāte** n. [fr.] patte (barbe).
32. **pāṭīsērī** n. [fr.] pâtisserie.
33. **parbrīz** n. [fr.] pare-brise.
34. **parking** n. [prob. < parking (angl.) à travers fr.] parking, stationnement.
35. **paspor** n. [fr.] passeport.
36. **purbwāṛ** n. [fr.] pourboire.
37. **poṛṭāble** n. [fr.] portable.
38. **prof** n. [fr.] professeur.
39. **prōmōsyōn** n. [fr.] promotion.

40. **prīvē** adj. [fr.] privé.
 41. **plā** n. [fr.] plat (b eṭ-ṭālōn plā – au talon plat).
 42. **plāstīk** n. [fr.] plastique.
 43. **plīzīr** n. [fr.] plaisir.
 44. **pīrmi** n. [fr. permis] permis de conduire.
 45. **pīla** adj. [fr.] pile (l-waḥda pīla – une heure pile).

t

46. **tklīkē** n. [fr.] cliquer.
 47. **tūrīst** n. [fr.] touriste.

ž

48. **žerdā** n. [fr.] jardin.
 49. **žurnāl** n. [fr.] journal.

d

50. **dākōr** interj. [fr.] d'accord.
 51. **diskēṭ** n. [fr.] disquette.
 52. **dokte^ur** n. [fr.] docteur.
 53. **ddēklārē** v. [fr.] déclarer (dans la douane).
 54. **dēpartēmān** n. [fr.] département (dans un centre éducatif).
 55. **dyēzel** n. [fr.] diesel.
 56. **dēsēr** n. [fr.] dessert.
 57. **dīmūqrāṭīyya** adj. [fr. / esp.] démocratique.

r

58. **rāḍyo** n. [fr. ou esp.] radio.
 59. **reṣṭōrān** n. [fr.] restaurant.
 60. **rōmānsi** n. [fr.] romancier.
 61. **rōnpwān** n. [fr.] rond-point.

z

62. **zērō** n. [fr. ou esp.] zéro.

s

63. **sāk** n. [fr.] sac.
 64. **sālōn** n. [fr. ou esp.] salon (pièce de la maison).
 65. **septenber** n. [fr.] septembre.
 66. **stāsyōn** n. [fr.] station (es-stāsyōn d el-ēsāns [fr.] la station-service).
 67. **stōp** n. [prob. < stop (angl.) à travers fr. ou esp. au Nord] stop (panneau de signalisation).
 68. **serbēy** n. [fr.] serveur.
 69. **sardīn** n. [fr.] sardine.
 70. **sṭēk** n. [prob. < steak (angl.) à travers fr.] steak.
 71. **santīm** n. [fr.] centime.
 72. **sanwīš** n. [prob. < sandwich (angl.) à travers fr.] sandwich.

73. **sūp** n. [fr.] soupe.
 74. **sōl** n. [fr.] sole.
 75. **sīber** n. [fr. cyber] cybercafé.
 76. **sīmāna** n. [fr.] semaine.
 77. **sīnyāṭūr** n. [fr.] signature.
 78. **sīnīma** n. [prob. < cinema (angl.) à travers fr.] cinéma.

š

79. **šālāḍa** n. [fr. salade ou esp. ensalada] salade.
 80. **šōkōlāṭ** n. [fr.] chocolat.
 81. **šēfōr** n. [fr.] chauffeur.
 82. **šēk** n. [fr.] chèque.

š

83. **šīrō** n. [fr.] sirop.

ṭ

84. **ṭāba** n. [fr.] tabac.
 85. **ṭābla** n. [fr.] table.
 86. **ṭāblo** n. [fr.] tableau.
 87. **ṭāpī** n. [fr.] tapis.
 88. **ṭāksi** n. [fr.] taxi.
 89. **ṭālōn** n. [fr.] talon (d'une chaussure).
 90. **ṭrān** n. [fr.] train (véhicule).
 91. **ṭarṭe glāsē** n. [fr.] tarte glacée.
 92. **ṭrōṭwaṛ** n. [fr.] trottoir.
 93. **ṭōbīs** n. [fr.] autobus.
 94. **ṭūmūbīl / tōmōbīl** n. [fr. ou esp.] automobile.
 95. **ṭēlēbūṭīk** n. [fr.] cabine téléphonique (petit local servant aux communications téléphoniques).
 96. **ṭēlēfōn** n. [fr.] téléphone.
 97. **ṭīkke / ṭīkīṭa** n. [prob. < ticket (angl.) à travers fr. ou esp. au Nord] billet, ticket.
 98. **ṭerrās** n. [fr.] terrasse.

f

99. **fāk** n. [fr.] faculté, fac.
 100. **fāmīla** n. [fr. ou esp.] famille.
 101. **fṛānšē** n. [fr.] français.
 102. **farmasyān** n. [fr. pharmacien] pharmacie.
 103. **fṛīṭ** n. [fr.] frites
 104. **fīšyē** n. [fr.] fichier.
 105. **fīlṭer** n. [fr.] filtre.
 106. **fōṭōkōpi** n. [fr.] photocopie.
 107. **fīlm** n. [prob. < film (angl.) à travers fr.] film.
 108. **fē rūž** n. [fr.] feu de circulation.

k

109. **kār** n. [fr. car, autocar] autobus.
110. **kādō** n. [fr.] cadeau.
111. **kārṭe** n. [fr.] carte (kārṭe nāsyōnāl - carte d'identité).
112. **kāsārūla** n. [fr. ou esp.] casserole.
113. **kāmūn** n. [fr.] cumin.
114. **karrōsa** n. [fr. carrosse ou esp. carroza] charriot.
115. **kaṛṭ** n. [fr.] carte (la-kaṛṭ dyāl el xadma – la carte de travail).
116. **kaṛṭe** n. [fr.] carte (dans un restaurant).
117. **kaṛṭōna** n. [fr.] carton.
118. **krēbēt** n. [fr. crevette] fruits de mer.
119. **krēdī** n. [fr.] crédit.
120. **krēm** n. [fr.] crème.
121. **klās** n. [fr.] classe (catégorie).
122. **kulwār** n. [fr.] couloir.
123. **kompartmentān** n. [fr.] compartiment.
124. **kōmīsārya** n. [fr.] commissariat.
125. **konžē** n. [fr.] congé.
126. **konṭrat** n. [fr.] contrat.
127. **konṭrōl** n. [fr. ou esp.] contrôle.
128. **konṭwār** n. [fr.] comptoir.
129. **kūzīna** n. [fr. ou esp.] cuisine.
130. **kūr** n. [fr.] cour.
131. **kwir** n. [fr.] cuir (žākēṭa d el-kwir – veste en cuir).
132. **kōleksyōn** n. [fr.] collection.
133. **kōmānd** v. [fr.] commander.
134. **kōnṭ** n. [fr.] compte (en banque).
135. **kilōmētre** n. [fr.] kilomètre.

g

136. **gārāž** n. [fr.] garage.
137. **gāzwāl** n. [fr.] gasoil.
138. **gāṭō** n. [fr.] gâteau.
139. **gāṭōyāt** n. [fr. gâteau] pâtisserie.
140. **gṛām** n. [fr.] gramme.
141. **gardyān** n. [fr.] gardien.
142. **garsōn** n. [fr. garçon] serveur.
143. **gūḍṛōn** n. [fr.] goudron.
144. **gīšē** n. [fr.] guichet (gīšē oḡōmāṭīk / gīšē ēlēkṭrōnīk [fr.] - cassier automatique).

l

145. **lēgālīzē** adj. [fr.] légalisé.

m

146. **mādām^e** n. [fr.] madame.

147. **māgāzān** n. [fr.] magazine.
 148. **māyō** n. [fr. maillot] maillot de bain.
 149. **matš** n. [fr.] match.
 150. **medsīn** n. [fr.] médecine.
 151. **madmwāzēll** n. [fr.] mademoiselle.
 152. **marrōn** adj. [fr. ou esp.] marron.
 153. **maršē** n. [fr.] marché.
 154. **melyūn** n. [fr.] million.
 155. **monṭō** n. [fr.] manteau.
 156. **mōṭōr** n. [fr. / esp.] moteur.
 157. **mwayāmm^e** n. [fr.] moyenne.
 158. **mēkānīsyān** n. [fr.] mécanicien.
 159. **mēsāž** n. [fr.] message.
 160. **mēnū** n. [fr.] menu
 161. **mēṭer** n. [fr.] mètre (unité de mesure).

ō / o ū / u

162. **ōtel** n. [fr. ou esp.] hôtel.
 163. **ōrō** n. [fr.] euro.
 164. **ūnīṭē santrāl** n. [fr.] unité centrale (de l'ordinateur).
 165. **ordīnāṭē^r** n. [fr.] ordinateur.

ī / i ē / e

166. **ēkrān** n. [fr.] écran.
 167. **ēsāns** n. [fr.] essence.
 168. **īṭro** n. [fr.] litre.
 169. **ēlēkṭrōmēnāžer** n. [fr.] électroménager.
 170. **īmāyl** n. [fr.] email.
 171. **estāsyōnē** v. [fr.] stationner.
 172. **enfās** adv. [fr.] en face.

MOTS EXTRAITS D'AUTRES SOURCES

- Technolectes du code de la route au Maroc (Messaoudi, 2016, pp. 74-75)³⁶ :
 1. **birmi** n. [fr.] permis de conduire.
 2. **bist** n. [fr.] piste.
 3. **bola** n. [fr.] volant.
 4. **dibriyyi** v. [fr.] débrayer.
 5. **fitiss** n. [fr.] vitesse.
 6. **fizit** n. [fr.] attestation de la visite médicale.
 7. **farkud** n. [fr.] phare code.
 8. **fran** n. [fr.] frein.
 9. **franaman** n. [fr.] frein à main.
 10. **frani** v. [fr.] freiner.
 11. **firaj** n. [fr.] virage.
 12. **kart griz** n. [fr.] carte grise.
 13. **klaksun** n. [fr.] klaxon.
 14. **lasurans** n. [fr.] l'assurance.

- D'autres emprunts³⁷ :
 15. **pīsi** n. [prob. < PC (angl.) à travers fr.] ordinateur.
 16. **žwan** n. [fr.] joint (cigarette de drogue).
 17. **ksīda** n. [fr.] accident.
 18. **knūr** n. [marque « knorr » à travers fr.] bouillon cube.
 19. **labaškīri** n. [marque française « la vache qui rit »] fromage crémeux en portion.

³⁶ Ces emprunts ne portaient pas de symboles phonétiques d'aucun type dans l'œuvre citée. Par conséquent, nous ne pouvons pas être sûrs de la prononciation exacte de ces mots.

³⁷ Ces emprunts n'ont pas été extraits d'aucune œuvre.

7.4 ANNEXE 4 – SYSTEME DE TRANSCRIPTION

Symbole	Description	API
p	occlusive bilabiale sourde	[p]
b	occlusive bilabiale sonore	[b]
b	occlusive bilabiale sonore emphatique	[b ^h]
β	occlusive bilabiale sonore spirantisé	[β]
m	occlusive bilabiale sonore nasale	[m]
m	occlusive bilabiale sonore nasale emphatique	[m ^h]
f	fricative labiodentale sourde	[f]
t	occlusive dentale sourde	[t]
t	fricative, interdentale, sourde	[θ]
t̥	occlusive dentale sourde affriquée	[tʃ]
t̥	occlusive dentale sourde emphatique	[t ^h]
d	occlusive dentale sonore	[d]
d	fricative interdentale sonore	[ð]
d̥	fricative interdentale sonore emphatique	[ð ^h]
d̥	occlusive dentale sonore emphatique	[d ^h]
n	occlusive dentale sonore nasale	[n]
n	occlusive dentale sonore nasale emphatique	[n ^h]
s	sifflante sourde	[s]
s	sifflante sourde emphatique	[s ^h]
z	sifflante sonore	[z]
z	sifflante sonore emphatique	[z ^h]
l	dentale latérale sonore	[l]
l	dentale latérale sonore emphatique	[l ^h]
r	dentale vibrante sonore	[r]
r	dentale vibrante sonore emphatique	[r ^h]
ʃ	fricative prépalatale sourde	[ʃ]
č	affriqué prépalatale sourde	[tʃ]
ǰ	affriqué prépalatale sonore	[dʒ]
ž	fricative prépalatale sonore	[ʒ]
k	occlusive postpalatale sourde	[k]
k	occlusive postpalatale sourde spirantisé	[ç]
g	occlusive postpalatale sonore	[g]
g	occlusive postpalatale sonore spirantisé	[j]
x	fricative vélaire sourde	[x]
g	fricative vélaire sonore	[ɣ]
q	occlusive uvulaire sourde	[q]
ħ	fricative pharyngale sourde	[ħ]
h	fricative laryngale sourde	[h]
ʕ	fricative pharyngale sonore	[ʕ]
ʔ	occlusive laryngale sourde	[ʔ]
ʔ	occlusive laryngale sourde emphatique	[ʔ ^h]
w	semi-consonne bilabiale sonore	[w]
y	semi-consonne prépalatale sonore	[j]
ā / ā̃	centrale ouverte longue	[a:]
ī	antérieure fermée longue	[i:]
ū	postérieure fermée longue antérieure	[u:]
ē	mi-ouverte longue postérieure	[e:]
ō	mi-ouverte longue	[o:]
ə	centrale moyenne brève	[ə]
a	centrale ouverte brève	[a]
i	antérieure fermée brève	[i]
u	postérieure fermée brève	[u]